

En Suisse aujourd'hui, une très large majorité d'artistes visuels·x·les n'ont aucun statut juridique et ne sont pas rémunérés·x·es pour leur travail. Si des prises de conscience et des changements sont apparus ici et là depuis quelques années par exemple sous la forme de recommandations, aucune application harmonisée n'existe encore à l'échelle nationale. La crise sanitaire a servi de vrai révélateur de cette précarité du travail des artistes qui précède la crise et qu'il faut aujourd'hui absolument éradiquer. Entretien avec les membres du comité de Visarte.Genève, l'association professionnelle des artistes visuels·les·x qui œuvre pour un vrai changement de paradigme au sein du champ de l'art contemporain.

Par Clotilde Wuthrich

ENTRETIEN AVEC L'ASSOCIATION VISARTE.GENÈVE

Qui est Visarte.Genève ? Quelle est votre mission et quels types d'actions réalisez-vous ?

Visarte.Genève : Visarte est l'association professionnelle des artistes visuels·x·les en Suisse. Au niveau national, Visarte a pour vocation principale de soutenir et défendre ses membres sur le plan social, politique, économique et juridique. Au niveau cantonal, Visarte.Genève s'engage par sa réorganisation récente à défendre les droits des artistes, à les soutenir dans leurs démarches et besoins et à collaborer avec ses membres à l'étude et l'application des changements structurels, en concertation avec les autorités. En septembre 2021, Visarte.Genève est composé de 228 membres et le comité actif est composé de 10 personnes, toutes artistes et/ou curatrices. Pour atteindre ses buts, le comité de Visarte.Genève travaille actuellement à l'établissement de partenariats, afin d'offrir aux membres un encadrement du travail artistique professionnel, notamment sous la forme de permanences administratives, de conseil juridique et fiscal et de formations.

Quel état des lieux pouvez-vous faire du statut et de la rémunération des artistes à Genève et en Suisse et qu'est ce que les effets de la pandémie ont amené de nouveau dans ce champ ?

V.G. : En janvier 2020, une enquête menée par les collectifs G.A.R.A.GE, Lab-of-Arts, RosaBrux et Hélène Mariéthoz[□] a mis en évidence que beaucoup d'artistes n'ont toujours aucun statut juridique, qu'ils·iels·elles ne sont pas assez rémunérés·x·es – voire pas du tout – et que pour une très large majorité, il est impossible de vivre du seul revenu artistique. Durant la crise sanitaire, les acteurs·x·trices culturels·x·les ont ainsi été davantage précarisés·x·es, principalement en raison de l'absence d'un statut encadrant leur travail et leur permettant d'être indemnisés·x·es correctement. Toutefois, la pandémie a permis de rendre largement visible l'absence de ces mécanismes de protection. Les autorités

ont ainsi été alarmées par la précarité du travail des artistes, préexistante à la situation COVID mais également persistante et future, en termes de protection sociale et de retraite. De plus, en annulant les moments de présentation et de représentation du travail des artistes, la pandémie n'a fait que rendre plus claire la nécessité de trouver des moyens de financer également le travail non productif des travailleurs·x·ses culturels·x·les.

Et pour le futur : quels sont vos projets et vos alliés·e·s ? Qu'est ce qui doit encore être fait selon vous ?

V.G. : Visarte.Genève a pour ambition de devenir une plateforme de services et de mutation économique et sociale pour ses membres. Visarte.Genève poursuit ainsi ses objectifs de transformation structurelle des conditions de travail des artistes en étroite collaboration avec les services culturels municipaux et cantonaux, ainsi qu'avec d'autres collectifs professionnels (G.A.R.A.GE, Lab-of-Arts, etc.), sous la forme de mandats réalisés de manière collégiale. Visarte.Genève s'engage à collaborer avec les structures qui rencontreront un bénéfice non seulement d'image mais aussi d'allègement de la charge administrative par une meilleure information et formation des artistes. Dans un futur proche, les objectifs à atteindre sont la rémunération systématique des travailleurs·x·ses culturels·x·les des arts visuels qui doit nécessairement s'accompagner de la définition de leur statut, ainsi que l'harmonisation des pratiques administratives qui permettra la nécessaire professionnalisation des artistes. Plus globalement, c'est un véritable changement de paradigme qui doit s'opérer au sein de la scène de l'art contemporain : les artistes ne sont pas au service des institutions mais doivent être considérés·x·es comme de véritables partenaires de création. □

www.visarte-geneve.ch

□ Enquête sur les conditions de travail des artistes à Genève par Rosa Brux, GARA.GE, Hélène Mariéthoz, et Lab-of-Arts, juillet 2020.